



Curia Generalizia dei Marianisti

Via Latina 22, 00179 Roma, Italia - Tel (+39) 06 70 47 58 92

Le Conseil général

UN HOMME QUI NE MEURE PAS : EN MISSION AVEC LA FAMILLE MARIANISTE

SOCIETE DE MARIE *PLAN D'ACTION - 2018-2024*

Introduction

Au dire de tous, la célébration du XXXV^e Chapitre général de la Société de Marie fut un moment majeur pour notre congrégation, non seulement pour ceux qui y étaient présents, mais aussi pour les nombreux religieux qui étaient unis, à ceux qui étaient à Rome, par la prière et les divers médias. Dès le début, les membres du Chapitre ont entrepris d'orienter notre vie et notre mission vers le renforcement de notre appel à vivre notre vie religieuse au sein de la famille marianiste. Comme nous le disons dans notre Acte de consécration, nous sommes appelés à assister Marie dans sa mission de salut, qui consiste à faire connaître, aimer et servir Jésus dans le monde d'aujourd'hui. Le document issu du Chapitre, *Un homme qui ne meure pas : en mission avec la famille marianiste*, est maintenant disponible sur notre site Web à l'adresse www.marianist.org et est déjà publié dans certaines langues ; d'autres traductions viendront.

Bien que le document soit important, il ne constitue pas le résultat le plus important du Chapitre. De fait, le résultat le plus important du Chapitre ne s'est pas encore manifesté. Ce n'est que, lorsque ses travaux, si bien exprimés dans le document, seront discutés, étudiés et mis en pratique à tous les niveaux, en particulier dans la vie des religieux, que ce Chapitre aura réellement atteint les objectifs qu'il s'est fixés. Nous encourageons donc tous les membres de la Société de Marie à s'engager pleinement dans ce processus avec enthousiasme, espoir et ouverture, afin qu'ensemble, nous puissions être véritablement « l'homme qui ne meure pas ».

Le Conseil général a préparé un résumé de ce document, en décrivant l'appel qu'il adresse à chaque religieux et aux différents niveaux de gouvernance de la Société de Marie. Ce résumé vient immédiatement après la présente introduction. Nous vous exhortons à l'utiliser comme guide pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action – au niveau

personnel, communautaire et des conseils d'Unité – pour les six prochaines années. Pour ouvrir le chemin à cet égard, le Conseil général a pris le temps pour dialoguer et formuler son propre plan d'action. À titre d'information et d'exemple, mais aussi parce qu'il aura une influence sur la vie de toute la Société de Marie, nous vous le présentons dans la dernière partie de cette communication.

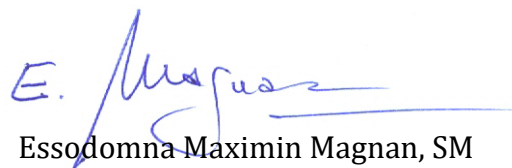
Marie, Mère de l'Église et de notre Société,
forme-nous dans la famille marianiste, comme tes fils
en témoins fidèles de sainteté et de communion,
en missionnaires porteurs de joie pour le monde
dans la vitalité et le dynamisme évangélique de ton fils.

Amen.

*D'après la prière qui conclut
Un homme qui ne meure pas : en mission avec la Famille marianiste
XXXV^e Chapitre général (2018)*



André-Joseph Fétis SM
Supérieur général



Essodomna Maximin Magnan, SM
Assistant général d'Education



Pablo Rambaud, SM
Assistant général de Zèle



Michael John McAward, SM
Assistant général de Travail



XXXV^e CHAPITRE GENERAL

RECAPITULATIF DES ORIENTATIONS ET DES DECISIONS

ORIENTATIONS GÉNÉRALES :

Pour tous les religieux de la Société de Marie

1. *Appelés à être des saints (1)*
 - a. Sainteté
 - b. Miséricorde
2. *Le don précieux des familles charismatiques (2-3)*
 - a. "L'avenir de la vie religieuse marianiste sera en famille ou ne sera pas."
 - b. "Nous ne sommes pas les uniques dépositaires du charisme marianiste, ni ses garants".
3. *La mission commune de la Famille marianiste (4)*
 - a. Appelés à contribuer au développement du "visage marial" de l'Église
 - b. Plus fraternelle que hiérarchique.
4. *Être appelés : vocation (5)*
 - a. L'Évangile peut être vécu dans toute la rigueur de la lettre et de l'esprit.
 - b. Devenir un appel explicite de vocations et accompagner leur discernement.
 - c. Travailler en communion avec les autres branches pour favoriser les vocations à la Famille dans son ensemble.
5. *Rôle de la vie religieuse (6)*
 - a. La vie religieuse marianiste est pour notre Famille ce que la vie religieuse en général est pour l'Église.
 - b. Appelés à être ce que nous sommes (religieux), avec toujours plus de clarté et de radicalité.
 - c. "L'homme qui ne meure pas".
 - d. "Icônes" du style de vie de Jésus, chaste, pauvre et obéissant.
 - e. Totalement donnés au Père et à son projet pour l'humanité : le Royaume.
6. *Prophètes comme Marie (7)*
 - a. Par les actes plus que par les paroles.
 - b. Qualité de présence.
 - c. Le canal par lequel le Chemin, la Vérité et la Vie se sont incarnés dans notre monde.
 - d. "Réveiller le monde".
 - e. Une grande force dans les principes et les attitudes y compris contre les forces opposées au plan de Dieu.
 - f. Profonde tendresse pour accompagner les personnes.
 - g. Témoignage communautaire.
7. *En mission avec les laïcs (8)*
 - a. Formation des laïcs engagés dans la mission.
 - b. Accompagnement des jeunes.

- c. Création de groupes et de communautés.
- d. Écologie intégrale.
- 8. *Souci de la formation (9)*
 - a. Attention particulière portée à la formation initiale et permanente.
 - b. Formation enracinée dans notre charisme et nos traditions les meilleures.
 - c. Dialogue avec les sociétés et les cultures.
 - d. De bons religieux, membres de la Famille marianiste.
 - e. En mission permanente avec et pour les laïcs.
- 9. *Structures au service de l'Esprit (10)*
 - a. Nous préparer à la transformation ou à la création de nouvelles structures.
 - b. Changement de mentalité et de perspective.
 - c. Ouverture de l'esprit et du cœur.
 - d. Dépasser la routine des habitudes.
 - e. Élargir notre vision de la réalité bien au delà de notre propre vie et de notre pratique missionnaire.

ACTIONS :

Pour chacun des religieux :

Sujet	Remarques
Appartenance à la Famille marianiste. (14)	Développer spirituellement, chacun à sa manière personnelle, la conscience de son appartenance à la Famille marianiste.
Une heure quotidienne d'oraison (32)	Cf. <i>Règle de vie</i> , 55.
Programme de vie marianiste (33)	Les religieux entreprendront de formuler, partager, mettre en œuvre et à jour ces programmes, selon les indications du XXXIV ^e Chapitre général (2012).
Une bonne gestion des biens (34)	Tous les religieux se conformeront aux nouveaux amendements de l'article 72 du <i>Directoire général des Finances</i> . Cela comporte en particulier, mais pas uniquement : <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre toute rémunération, dons ou cadeaux à la disposition de la communauté. 2. Éviter de posséder un compte bancaire personnel. S'il est absolument nécessaire, ce compte doit être tenu strictement en accord avec l'article 72 du DGF. 3. Utiliser l'argent avec le souci d'être fidèle à la vie communautaire fraternelle et à notre vœu de pauvreté, dans la transparence et le dialogue avec les supérieurs. 4. Se préoccuper de gérer prudemment, dans la transparence et le dialogue avec les supérieurs, tout ce qui regarde les finances relatives aux œuvres apostoliques.
Étude des langues (47)	Le chapitre réitère les nombreux appels précédents à apprendre les langues étrangères, en particulier, mais pas seulement, pendant la période de formation initiale. L'immersion dans une autre langue et une autre culture de la SM est souhaitable.
Vocations religieuses (52)	Engager une réflexion personnelle et communautaire et délibérer sur la façon dont la vie de chaque religieux peut déclencher chez d'autres un appel à partager la vie religieuse marianiste.
Répondre positivement (62)	Le Chapitre demande à chaque religieux de répondre positivement aux demandes de services de l'Administration générale, y compris celui d'intégrer la communauté de l'Administration générale.

Pour les communautés :

Objet	Remarques
Présence aux manifestations des autres branches (15)	Donner la priorité à la présence aux manifestations marquantes de la vie des autres branches.
Invitations et partage avec les autres branches (16)	En fixant le calendrier de la communauté, prévoir des occasions d'inviter les membres et les groupes des autres branches à participer à notre prière, à nos célébrations, à des manifestations conviviales.
Une heure quotidienne d'oraison (32)	Cf. <i>Règle de Vie</i> , 55. Les communautés étudieront les pratiques et les structures qui favorisent la fidélité à l'oraison personnelle.
Programme de vie marianiste (33)	Les communautés examineront la formulation, le partage, la mise en œuvre et la mise à jour des programmes établis par ses membres.
Pratique d'une bonne gestion (34)	Les communautés doivent obtenir de leurs membres une reddition de compte transparente et prudente en accord avec les données et l'esprit de l'article 72 du <i>Directoire général des Finances</i> .
Pastorale des vocations (51)	Le Chapitre incite chaque communauté à promouvoir de nouvelles vocations en inventant et réalisant une "Pastorale effective des vocations."

Pour les administrateurs des Unités

Sujet	Office	Remarques
Soutien mutuel pour le développement de toutes les branches (17)	- Administration de l'Unité	Nous investir dans le développement de toutes les branches là où elles existent déjà, et soutenir leur naissance là où c'est possible.
Aider la branche laïque à mieux connaître la nature de la vie religieuse (18)	- Administration de l'Unité	Réfléchir au meilleur moyen d'aider les laïcs de la Famille à bien connaître la nature de la vie religieuse dans l'Église et dans notre Famille charismatique et le prix qu'elle représentait dans la vie de nos Fondateurs.
Faire connaître la Famille marianiste pendant la formation (19-20)	- Plan de formation de l'Unité - Communautés de formation - Centres Zonaux d'études marianistes - Formation permanente	Les plans de formation initiale des Unités devront prévoir comment faire connaître la Famille marianiste, ses origines historiques et l'actualité de chaque branche ; ces plans doivent comporter des contacts effectifs. Les Centre d'études marianistes des Zones peuvent apporter une aide notable.
Activités communes avec les autres branches (21)	- Administration de l'Unité	Rendre des activités (par ex. retraites, sessions de formation, etc.) accessibles aux membres des autres branches, chaque fois que cela convient, et créer ainsi des occasions de rencontre et d'enrichissement mutuel.
Conseils de Famille (22)	- Administration de l'Unité	Soutenir et renforcer les Conseils de Famille à tous les niveaux.
Une heure quotidienne d'oraison (32)	- Administration de l'Unité	Cf. <i>Règle de Vie</i> , 55. Les responsables des Unités doivent insister sur ce point lors de leurs visites aux communautés.

Programme de vie marianiste (33)	- Administration de l'Unité	Les responsables des Unités veilleront à la formulation, au partage, à la mise en œuvre et à la mise à jour de ces programmes par les religieux des communautés.
Pratique d'une bonne gestion (34)	- Administration de l'Unité	<p>Les Unités doivent amener les religieux à rendre compte comment, de façon transparente et prudente, ils se conforment aux décisions et à l'esprit de l'article 72 du <i>Directoire général des finances</i>. Si nécessaire, introduire des changements dans le <i>Directoire</i> de l'Unité. En particulier, au niveau de l'Unité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir et appliquer des directives précises concernant les comptes bancaires, leur usage et leur gestion. 2. Assurer que les comptes individuels peuvent être administrés par les responsables de l'Unité, y compris en l'absence des titulaires (signataires). 3. Exiger une reddition périodique, détaillée et vérifiée de tous les comptes individuels, et inclure ces comptes dans le rapport financier communiqué au Chapitre de l'Unité. 4. Assurer la formation financière convenable selon les niveaux de responsabilité de ceux qui doivent vérifier ces pratiques. 5. Travailler avec les communautés pour assurer le respect des budgets.
Mission JPIC (35)	- Conseil de l'Unité	Avec les communautés, trouver le moyen de servir les exclus. Choisir au moins un domaine de JPIC ou d'immigration à faire progresser...
Formation (40-46)	- Conseil de l'Unité	<p>A voir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en œuvre effective des programmes de formation ; 2. Multiplier les occasions de formation permanente et de renouveau en ce qui concerne la vie religieuse et la mission ; 3. Accorder une place spéciale à la formation au charisme marianiste ; 4. Garantir un usage convenable des temps sabbatiques ; 5. Accorder une attention particulière à la formation des nouveaux formateurs ; 6. Encourager la formation de religieux à la direction spirituelle et à sa pratique ; 7. Coordonner les retraites annuelles, les sessions de formation et les autres rassemblements de l'Unité (avec les autres branches également) à partir du document du XXXV^e Chapitre ; 8. Soutenir et favoriser l'avènement d'une nouvelle génération de spécialistes marianistes.
Révision des programmes apostoliques (54)	- Conseil de l'Unité	Revoir/mettre en pratique le programme missionnaire actuel à la lumière des appels de l'Église, de la Famille marianiste et des besoins du monde d'aujourd'hui.

Collaboration apostolique entre religieux et laïcs (55)	- Administration de l'Unité	Pour répondre aux situations concrètes, il faut porter toute son attention pour assurer la formation adaptée, les comportements et l'entraînement professionnel des religieux, ainsi que l'orientation et la formation des laïcs qui participent à notre mission.
Accompagnement des religieux entrant dans un nouveau ministère (55)	- Offices de Zèle et d'Éducation	Quand un religieux est appelé à entreprendre une nouvelle mission, il faut lui assurer l'accompagnement requis.
Laudato si' (56)	- Office du Temporel et l'équipe JPIC	Encourager une connaissance approfondie et l'étude de l'encyclique <i>Laudato si'</i> , et promouvoir ses applications concrètes.
Identité marianiste de nos œuvres apostoliques (57-58)	- Conseil de l'Unité	Assurer et coordonner la vulgarisation, l'étude, l'adaptation et l'application de ce document.
Priorités missionnaires(59)	- Assistants de Zèle et d'Éducation ; - Responsables des œuvres	Garantir qu'on se concentre vraiment sur nos priorités apostoliques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des jeunes. 2. Formation des laïcs. 3. Attention particulière aux pauvres et aux plus nécessiteux.
Réponse positive (62)	- Administration de l'Unité	Le Chapitre demande à chaque Unité et à tous les religieux de répondre positivement aux demandes du Conseil général pour assurer des services ou encore accepter de devenir membre de la communauté de l'Administration générale.
Restructuration (64-67)	- Administration de l'Unité - Conférence de Zone	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir comment mettre en commun les ressources et envisager des restructurations. 2. Saisir les occasions de créer des structures de collaboration entre les Unités et les branches. 3. Application du document du Conseil Général Élargi de 2015 (<i>Restructuration des Zones de la Société de Marie</i>).
Unités vieillissantes (70)	- Administration de l'Unité	Maintenir autant que possible une vie communautaire, même dans les cas où les religieux sont âgés et où l'on recherche des structures alternatives. La fin de l'engagement apostolique n'implique pas la fin de la vie communautaire.
Gestion du patrimoine commun (71-72)	- Office de Travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer le patrimoine de l'Unité en collaboration avec l'Administration générale. 2. Prendre l'avis de l'Administration générale quand on envisage un acte administratif extraordinaire et une aliénation de patrimoine.

Pour l'Administration générale

Sujet	Office	Remarques
Soutien mutuel pour le développement de toutes les branches (17)	- Administration générale	Soutenir le développement de toutes les branches, là où elles existent et favoriser leur naissance là où c'est possible.
Conseils de Famille (22)	- Administration générale	Soutenir et renforcer les Conseil de Famille marianiste à tous les niveaux.
Priorité à la formation (37-39)	- Office de Zèle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Combattre l'autoréférence par la discussion, la réflexion, des articles, des documents ... etc. 2. Veiller attentivement sur les formateurs dans les Unités. 3. Organiser une session sur les formations, au moins chaque 6 ans. Avec les Assistants de Zèle et d'Éducation (le cas échéant).
Centres Zonaux d'études marianistes (48)	- Conseil général élargi - Office de Zèle	Accompagner attentivement l'activité de ces centres et du coordinateur international.
Pastorale des vocations (50)	- Office de Zèle	Chercher comment aider les Unités et leur pastorale des vocations à intégrer les travaux du synode de 2018 : "Jeunesse, foi et discernement vocationnel"
Aide spécifique (63)	- Conseil général	Répondre généreusement aux besoins d'aide de l'Administration générale pour son œuvre et sa mission. A revoir par le Conseil Général Élargi de 2021
Restructuration (64-67)	- Conseil général - Conseil général élargi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chercher les moyens de partager les ressources et de procéder aux restructurations. 2. Favoriser les occasions de créer des structures d'interactions entre Unités et branches. 3. Surveiller la capacité des Unités à devenir indépendantes et procéder aux ajustements si nécessaire.
Audit financier (69)	- Office de Travail	Au cours de l'année précédant le Chapitre général, procéder à un "contrôle d'application" (<i>Due diligence audit</i>) ou à toute autre procédure appropriée.
Propriété du 22 Via Latina (69)	- Office de Travail	Suspendre les recherches concernant la possibilité de vendre la propriété du 22 Via Latina.
Gestion du patrimoine commun (71-72)	- Office de Travail	<ol style="list-style-type: none"> 3. Évaluer en coordination avec les Unités le patrimoine de la Société. 4. Surveiller, en lien avec les Administrations des Unités, les actes extraordinaires d'administration et les aliénations de patrimoine. 5. Rapport sur ces questions au Conseil Général Élargi.
Cotisation annuelle (73)	- Office de Travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribution annuelle des Unités pour le Séminaire international : 800 € 2. Le total de la contribution annuelle des Unités pour le soutien de l'AG n'excède pas 550.000 €. La méthode de calcul reste la même. 3. Révision sur ce sujet au Conseil Général Élargi de 2021.

PLAN D'ACTION DU CONSEIL GENERAL

Orientation générale

Un homme qui ne meure pas : en mission avec la Famille marianiste

Pour « être un homme qui ne meure pas », le Chapitre général nous appelle à un changement de perspective (3) et à réaliser pleinement notre identité et notre mission de religieux marianistes,

1. en **vivant et agissant en Famille marianiste** (2-4 ; 12-29) :
 - a. approfondissant cette réalité, et celle de la vie religieuse en son sein (6), par la réflexion et l'expérience ;
 - b. y associant les laïcs engagés dans notre mission, qui enrichissent et renforcent à leur tour notre Famille de leur collaboration (8).
2. **en étant saints**, prophètes à la manière de Marie (1.7 ; 30-52).

Ces deux appels se réalisent, de manière correspondante, dans et par **les trois offices**. Les adaptations possibles, et parfois nécessaires, des **structures** intègrent et servent ces appels :

- a. au niveau de l'Administration générale, par l'intégration de collaborateurs internes ou externes à l'AG ; par l'attention à la communauté (10 ; 61-63) ;
- b. au niveau des Unités (10 ; 64-67), par le développement dans les Zones de projets communs aux Unités, selon la proposition du GLA de 2015 ; ou par modification des structures par le Conseil général.

Office de Zèle

"Devenir les religieux que nous sommes appelés à être dans la Famille marianiste"

1. Appelés à croître en sainteté et à être les religieux que nous sommes appelés à être :
 - a. Durant les visites, passer en revue notre expérience de vie religieuse (30-35), en accordant une attention particulière à la prière et au *programme de vie marianiste*.
 - b. Approfondir le charisme en promouvant de nouveaux spécialistes (46) et en soignant les dons reçus (composition mixte : *un feu qui allume d'autres feux*, 2012). Profiter en particulier des ressources des centres d'études marianistes.
 - c. Etre lucide dans nos relations avec la culture ; analyser et réfléchir sur les dangers d'une culture individualiste et autoréférentielle (36.39).
2. Nous former à une vie religieuse authentique, en soignant les différentes étapes de la formation :
 - a. Formation initiale (61.a):
 - Maintenir des contacts fréquents avec les équipes de formateurs et visiter les maisons de formation (37). Revoir le nombre et l'emplacement actuel des noviciats (61.a).

- Former des formateurs (43) : organiser une réunion de formateurs (38). Promouvoir la collaboration entre les formateurs (actuels ou expérimentés) pour encourager et revoir la formation.
 - Poursuivre la mise en œuvre des plans de formation (40).
 - En collaboration avec l'assistant général d'éducation, s'occuper de la formation des religieux à vœux temporaires en vue de leur intégration professionnelle (55.b).
- b. Formation permanente (41-42) : encourager la formation au charisme et préparer les frères à l'accompagnement spirituel (44).
 - c. Séminaire international Chaminade : s'occuper de la formation au séminaire et accorder une attention particulière à la formation marianiste et à la préparation à l'accompagnement spirituel (44).
 - d. Centres d'études marianistes : collaborer avec les zones pour leur croissance et leur développement (48).
3. Appelés à appeler les autres pour répondre à leur vocation :
- a. Collaborer avec l'assistant général d'éducation à la promotion de la pastorale auprès des jeunes des Unités (59e).
 - Coordonner les efforts (au moins au niveau continental) de la pastorale des jeunes au niveau de l'école (12-18 ans environ).
 - Promouvoir des actions pastorales auprès des jeunes (18-30 ans), à la lumière des propositions du Synode d'octobre 2018 (50). Initier autant que possible une coordination internationale de ces actions.
 - b. Encourager la pastorale des vocations à différents niveaux (49-52) en passant en revue leur réalité dans les unités lors des visites.
 - c. Assurer la coordination entre la pastorale des vocations et la formation initiale.
 - d. Promouvoir le ministère de la famille dans nos œuvres, en connaissant et en évaluant cette réalité lors des visites.

Office d'Éducation

"Saisir l'appel à être missionnaire en Famille marianiste"

1. Assurer l'identité marianiste de nos œuvres apostoliques : contextualisation et application du document (cf. # 56-58) :
 - a. **Diffusion.** Publier et distribuer le document aux Unités pour chaque religieux et chaque œuvre.
 - Encouragement à traduire le document au-delà des trois langues officielles partout où nous sommes
 - Possibilité d'être utilisé par d'autres branches si souhaité
 - Mise à disposition électronique du document pour (Pdf, ebook, ...)
 - faciliter la contextualisation et d'autres usages appropriés.

- b. **Utilisation.** Accompagner l'utilisation en étant disponible pour des présentations, si souhaité (visites, réunions de zone, rencontres internationales,...); prêter attention à la contextualisation et à l'usage qui en est fait dans les Unités.
- c. **Connection avec la formation initiale :** que le document donne l'occasion de sensibiliser les jeunes en formation sur leur rôle des religieux dans une œuvre marianiste (p.ex. conférences aux maisons de formation ou lors de réunions de formateurs).
- d. **Evaluation** possible lors d'une rencontre d'assistants d'éducation : quels fruits visibles dans les œuvres ?

2. Plans de Formation des adultes laïcs et d'accompagnement des Jeunes (cf. #59)

L'exécution de cette une exigence du Chapitre général relève plus directement du niveau local des Unités. En tant qu'assistants généraux de zèle et d'éducation correspondants, accompagner le processus, en :

- a. s'assurant de **l'existence effective de ces plans dans les Unités** et de leur bon fonctionnement : p.ex. exiger gentiment à les connaître lors des visites ou, au besoin, demander à les recevoir à l'AG...
 - b. se rendant **disponible pour accompagner**, orienter et soutenir ces formations, lorsque le besoin en est exprimé... Y prêter la plus grande attention durant les visites aux Unités.
 - c. prospectant les possibilités de collaboration avec **le groupe éditorial SM** d'Espagne et l'interconnexion possible avec les Unités qui sont en dehors de sa zone habituelle d'influence.
 - d. spécifiant quelques objectifs et des avantages qui découleraient de la poursuite de l'appel du précédent Chapitre général à développer le **réseau international des jeunes marianistes**.
 - Lors des visites, possibilité de provoquer dans les Unités des *rencontres de jeunes pour les habituer à être un corps*, d'abord au niveau local avant d'aspirer à quelque chose de plus grand, à la dimension du monde marianiste.
 - Des rencontres d'interactions et d'échange avec les représentants des différents groupes qui peuvent exister au sein d'une œuvre...
 - Sensibilité et intégration des orientations du synode des jeunes.
3. **Evaluer** l'application de l'ensemble des orientations (#54-59) lors d'une réunion internationale de tous les assistants d'éducation (entre 2022-2023).

Office de Travail

Gestion des biens, justice sociale et respect de la création

- 1. Gestion des biens et vie fraternelle (34)
 - a. Intégration du nouveau texte approuvé par le Chapitre général dans le *Directoire général des finances*.
 - b. Discussion et suivi de ces normes lors des visites.

- c. Poursuivre le dialogue conduisant à la conformité de notre pratique concrète en ce domaine avec la vie fraternelle en communauté.
2. Engagement social des frères (35) et de nos œuvres (59c).
 - a. Revisiter les projets missionnaires des Unités, lors des visites, afin de s'assurer qu'ils incluent des engagements pour servir les marginalisés et pour la promotion de la JPIC.
 - b. Continuer à promouvoir et à faire connaître les œuvres de JPIC dans l'ensemble de la SM.
 3. Gestion du patrimoine commun (71-72)
 - a. Réaliser une enquête sur le patrimoine de la Société de Marie.
 - b. Travailler avec les Unités pour ce qui regarde leur patrimoine :
 - son étendue ;
 - sa condition et son statut juridique ;
 - sa gestion prudente ;
 - un sens de patrimoine commun au sein de la SM.
 - c. Travailler avec les Unités pour définir leur *patrimoine stable*, conformément aux normes de l'Église.
 - d. Superviser, en collaboration avec les administrations des Unités, l'éventuelle administration extraordinaire et l'aliénation du patrimoine.
 - e. Établir une base de données sur le patrimoine de la SM à des fins pratiques et historiques.
 4. Administration de la Curie généralice SM (61-63, 68).
 - a. Réorganiser l'administration de la maison généralice en s'appuyant sur une collaboration efficace des laïcs.
 - b. Superviser le budget, la contribution annuelle des Unités, les fonds de solidarité et de formation, conformément aux normes et politiques définies par les chapitres généraux et en suivant prudemment les pratiques et procédures unanimement acceptées.
 5. Autre.
 - a. Organiser un atelier pour les assistants de travail des Unités afin de promouvoir certaines des propositions susmentionnées et accompagner les Unités en développement ou les nouveaux assistants, dans leur propre formation dans les domaines appartenant à l'office de travail.
 - b. Accompagner les Unités qui rencontrent des difficultés particulières ou qui ont peu d'expérience dans le domaine de l'administration et des finances.